Hydro Québec

Par dépôt électronique et messager

Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 3563
Téléc. : (514) 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

Le 20 décembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec H4Z 1A2

OBJET : Demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste De Lorimier
Dossier Régie: R-3865-2013
Notre dossier : R048646 ST

Chère consœur,

Selon l'avis publié sur les sites de la Régie et d'Hydro-Québec dans ses activités de transport et de distribution d'électricité dans le dossier mentionné en rubrique, les personnes intéressées pouvaient soumettre des observations écrites au plus tard le 20 décembre 2013 à midi.

Comme aucune observation écrite de la part d'intéressés n'a été déposée dans le présent dossier et qu'aucun intéressé n'a demandé le report de la date limite pour le dépôt d'observations, la prochaine étape prévue à l'avis, soit les réponses aux observations écrites des intéressés, est sans objet.

En les circonstances, Hydro-Québec demande respectueusement à la Régie de prendre en délibéré ce dossier.

En effet, à moins que la Régie ait des demandes de précisions additionnelles, auxquelles le Transporteur et le Distributeur seront évidemment disposés à répondre dans les meilleurs délais, nous considérons que la preuve documentaire déposée au soutien de la demande d'autorisation contient tous les renseignements exigés par les dispositions réglementaires applicables nécessaires afin qu'une décision partielle puisse être rendue au mois de janvier 2014, tel que demandé au paragraphe 21 de la demande datée du 12 novembre 2013.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Simon Turmel

ST/